



La Foi de Toujours

« Sans la Foi, il est impossible de plaire à Dieu. » (Héb. XI, 6)

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X - Antilles et Guyane

Février
2018

Paroles
de
M^{onsieur} Lefebvre

« Nous sommes pécheurs; nous avons péché et voilà pourquoi l'Enfant-Dieu est venu mourir, mourir pour nous racheter; mourir pour verser son Sang, pour le rachat de nos péchés.

Et là, c'est toute la spiritualité de la Croix qui se dresse devant nos yeux. Cette Croix vous l'aimerez, mes chers amis. Elle ne nous quitte pas. Elle ne nous quittera jamais. Elle ne doit pas nous quitter, parce qu'elle est le chemin du salut et le chemin de la Rédemption. Elle est le chemin du Ciel. Elle est la voie royale; elle est la voie que Notre Seigneur Jésus-Christ a prise. Nous, ses disciples, nous ne pouvons pas prendre d'autre chemin. »

Le 7 janvier 1979

Réparer

Pour être pardonné, il ne suffit pas au pécheur de se confesser sincèrement en regrettant sa faute. Après avoir récité sa pénitence, il doit encore réparer le mal commis (calomnie...) ou restituer le bien mal acquis soit au vrai propriétaire, soit, quand c'est difficile ou impossible (nul n'est tenu de se dénoncer...), en faisant une aumône aux bonnes œuvres pour ne pas garder le bien injustement acquis.

Chaque pécheur que nous sommes tous est un peu voleur car chaque péché dérobe à Dieu une parcelle de la gloire extérieure à laquelle sa majesté infinie, offensée par le désordre du péché, a droit.



Par les mérites acquis pendant ses 33 années sur terre et surtout pendant sa terrible et mortelle Passion, Notre-Seigneur Jésus-Christ a **réparé** (« *satisfait* », au sens de « *faire assez* » pour réparer les milliers de milliards de péchés de tous les hommes) surabondamment tous les péchés du monde et aurait pu se contenter de cela. Le Christ en effet nous rachète (c'est le sens du mot « rédemption ») par son Précieux Sang de l'esclavage du démon et du péché et cette réparation divine se renouvelle chaque jour sur les autels où le saint-sacrifice de la messe est offert à Dieu.



Cependant, la justice et la pédagogie divines ont voulu associer chacun de nous à cette œuvre de salut et de rachat. C'est le sens du passage de Saint Paul, souvent mal compris : « *Maintenant je suis plein de joie dans mes souffrances pour vous, et ce qui manque aux souffrances du Christ en ma propre chair, je l'achève pour son corps, qui est l'Eglise* » (Col 1,24). Nos souffrances ne rajoutent évidemment rien aux mérites infinis du Christ mais ces mérites infinis transforment nos souffrances, volontairement acceptées et offertes par nous, en grâces de réparation et de conversion pour nous et nos frères. La Vierge l'a rappelé à Fatima en invitant les 3 enfants (et donc toute l'Eglise) à offrir des sacrifices volontaires pour le salut des âmes. Le 19 août 1917, prenant un air triste, elle dit en effet : « *Priez, priez beaucoup et fûtes des sacrifices pour les pécheurs, car beaucoup d'âmes vont en enfer parce qu'elles n'ont personne qui se sacrifie et prie pour elles.* »

Aujourd'hui, jamais les motifs de réparer n'ont été aussi nombreux : outre nos nombreux péchés passés et présents, le crime contre Dieu qu'est l'avortement légalisé (50 millions par an soit plus d'un avortement à chaque seconde !), l'impureté généralisée et banalisée, même contre-Nature, dont le Carnaval n'est qu'une occasion de plus parmi tant d'autres, sont des péchés qui crient vengeance devant Dieu. Acceptons donc nos petites croix quotidiennes et prions chaque jour pour **réparer avec joie** les offenses à Dieu, à la Vierge Marie et à notre sainte religion. Le Carême à venir est le moment idéal ! ♦

Père Frament +

Les Quarante Heures

En cette période de carnaval, l'Église par une pieuse coutume, rassemble ses fidèles devant le Saint Sacrement exposé, afin d'implorer la Miséricorde Divine en réparation pour tous les désordres et les blasphèmes commis lors de ces jours de débauche. L'usage voudrait que cette adoration perdure de façon continue pendant quarante heures de suite, mais de nos jours cette pratique n'est plus guère appliquée dans toute son étendue.

L'origine de la dévotion des Quarante Heures remonte au XVI^{ème} siècle; depuis longtemps déjà dans la chrétienté, l'habitude était prise de supplier Jésus Hostie dans le Saint Sacrement exposé. En 1547 à Milan, les Quarante Heures sont pour la première fois instituées en rite solennel indulgencié, comme cérémonie expiatoire de préparation au Carême. Bien vite, cette pratique fut utilisée pour lutter contre l'hérésie protestante, car elle est un excellent moyen de souligner avec éclat le dogme de la présence réelle, et c'est tout naturellement qu'après quelques années cette arme fut dirigée contre le fléau du carnaval, à l'initiative des Jésuites. Ces derniers avaient compris qu'on ne prenait pas



des mouches avec du vinaigre, que pour détourner les foules de ces rutilants spectacles carnavalesques, il était opportun les attirer par des cérémonies grandioses, manifestant la dignité de Celui qui y est honoré.

Rapidement, les Quarante Heures connurent un immense succès à travers toute la chrétienté, et l'on assista au cours des siècles à une sainte émulation

dans la recherche du faste et de l'ornementation des repositoires destinés à héberger quelques heures le Maître de l'univers. En ces époques de Foi, rien ne semblait trop beau ni trop riche pour honorer Celui à qui rien n'a semblé trop bas ni trop vil pour nous racheter.

Voilà qui nous indique dans quel esprit nous devons nous associer à ce saint exercice; un esprit d'adoration et de réparation, d'humilité et de pénitence, issu d'une foi profonde, la foi du chrétien soucieux d'orner son âme à l'image de ces autels flamboyants, afin que le Fils de Dieu y soit adoré « en esprit et en vérité ». ♦



Père Hachard +

Prière pour implorer la miséricorde divine à l'occasion des péchés du carnaval

Grand Dieu, dont la patience et la miséricorde sont infinies, jetez un regard de compassion sur l'aveuglement de votre peuple et ne l'abandonnez pas aux désirs déréglés de son cœur, dans ces jours où le démon fait effort pour lui faire oublier qu'il est chrétien et pour l'enivrer des plaisirs et de toutes les vaines joies du monde. Daignez lui faire sentir profondément que Vous êtes toujours le Dieu de son cœur et retirez-le de tous les excès, de tous les dérèglements et de toutes les folies, qui font revivre au milieu du christianisme les désordres des idolâtres et les vices des païens.

Ils semblent ignorer, ces pauvres aveugles, que le temps de la miséricorde n'est pas loin et que votre bonté inépuisable les invite à recevoir la grâce de la pénitence. Mais non, ils ne l'ignorent pas : ils savent que ces jours de salut approchent, et c'est parce qu'ils le savent qu'ils s'abandonnent immodérément à tous les genres de plaisirs et de divertissements.



Faites-leur comprendre, ô mon Dieu, que c'est mépriser votre miséricordieuse bonté et s'amasser un trésor de colère, que de disposer ainsi de la grâce que vous leur présentez. Dites-leur, avec cette voix qui touche les cœurs, qu'on ne se prépare point aux remèdes en s'exposant à de nouvelles maladies, ni à la pénitence par de nouveaux péchés !!! On se rend indigne de la grâce en apportant un esprit rempli des folies du monde et enivré de ses plaisirs.

Au moins, Seigneur, séparez-vous quelques âmes qui rentrent en elles-mêmes en ces jours et qui, par votre grâce, conçoivent une généreuse résolution de ne prendre aucune part à ces égarements. Choisissez-vous aussi des cœurs qui, touchés des intérêts de votre gloire et du salut des âmes, gémissent en votre présence de voir tant de chrétiens qui, dans ces jours malheureux, trouvent des occasions funestes pour s'éloigner de Vous, ou de combler la mesure de leurs péchés. Qu'ils sollicitent pour eux votre miséricorde par leurs larmes. Qu'ils s'efforcent, par leurs prières et par leur pénitence, de réparer le déshonneur qui retombe sur votre divine Majesté et de détourner votre colère.



Unis de cœur et de désir à ces âmes choisies, et plus encore à la Victime Sainte que vous nous avez donnée pour l'opposer au déluge de l'iniquité des hommes et au torrent de votre colère, nous nous prosternons devant Vous, ô mon Dieu, nous venons vous faire amende honorable pour tous nos péchés et pour tous ceux qui se commettent en ces jours.

« Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple et n'abandonnez pas votre héritage ». Nous Vous offrons tout l'Honneur, toute l'Adoration, tout le Culte et tout l'Amour de Jésus-Christ votre Fils, toutes les souffrances et les ignominies de sa Vie et de sa Mort, en réparation des blasphèmes, de l'irréligion et de tous les péchés qui Vous déshonorent en ces temps de débauche et qui crucifient de nouveau à vos yeux cette Victime adorable. Pardonnez-nous, Seigneur, et dans ces jours de propitiation où nous allons entrer, accordez-nous le temps et la grâce de faire une sincère pénitence.

Ainsi soit-il.

Souviens-toi du « pourquoi ? »

De notre Guyane

Les congrégations religieuses de Guyane (suite).

Les épidémies successives de fièvre jaune en 1860 et de petite vérole en 1870 remplissent les hôpitaux et accablent les Sœurs qui finissent elles aussi par mettre leur santé en péril.

En plus de leur mission auprès des condamnés, les Sœurs en profitent pour accompagner les Pères jésuites dans leur évangélisation des territoires amérindiens que ce soit sur les rives du Maroni ou de l'Oyapock. Elles préparent ainsi donc de nombreuses jeunes amérindiennes à l'instruction pieuse.

L'abbé Puech écrit à la Mère Supérieure: « *Je viens vous remercier d'avoir autorisé la pieuse et très capable Sœur Macarie à prendre une part active à la mission des Indiens en recevant dans ses différentes maisons les jeunes filles que je désire préparer à la première communion* ». L'arrêt de la transportation conduit à une baisse significative des effectifs. Lors de l'état du personnel en fin d'année 1880, on dénombre quarante-cinq Sœurs (Seize à l'hôpital de Cayenne, neuf au Camp Saint Denis, vingt dans les pénitenciers). ♦

De notre Martinique

Monseigneur Henri-Marie Varin de la Brunelière (suite).

La réponse au dernier courrier de l'évêque en déciderait. Elle arriva au début du mois de juillet. Le prix avait été ramené à un taux raisonnable. Elle resterait chez nous !

Monseigneur de la Brunelière écrivit alors une lettre Pastorale, qui fut lue dans les églises, pour annoncer à tous les fidèles « qu'Elle resterait chez nous pour y être Reine! »

Ce fut un tollé général ! Comment ? ...On l'avait vue partir et Monseigneur annonçait qu'elle restait chez nous? On mentait au peuple !... On

Ce fut un tollé général ! Comment ? ...On l'avait vue partir et Monseigneur annonçait qu'elle restait chez nous? On mentait au peuple !... On avait fait croire à un départ... et Monseigneur disait qu'elle restait chez nous !

De plus, les ouvriers qui l'avaient entreposée dans le hangar, (pour éviter qu'un malheureux accident n'arrive à la statue), et à qui on avait demandé la discrétion, disaient, alors, sans arrière pensée, qu'ils l'avaient bien mise là « en attendant », et des gamins qui l'avaient entrevue sous sa bâche, alimentaient le cancan à la maison. La rumeur s'enfla d'autant : c'était la preuve tangible, évidente, visible, du mensonge !

L'Evêque en perdait son latin. Qu'arrivait-il donc aux martiniquais ? Une statue en pierre peut-elle naviguer sur la mer jusqu'en France ? Des futurs Paroissiens n'avaient-ils pas sollicité son Patronage à Jossaud ?

Entre le « mensonge » et le « vol », il n'y a qu'un pas... Il fut franchi ! Si « on » avait « menti », « on » pouvait aussi, avoir « volé ». Qu'est devenu l'argent du peuple ? « L'argent qu'on avait mis dans la barque ? » ♦

De notre Guadeloupe

Le père Jean-Baptiste Dutertre.

De tous les missionnaires contemporains de l'époque de la fondation, le Père Jean-Baptiste Dutertre, dit aussi de Sainte-Ursule, est le plus connu, il a écrit pour le grand public une « *Histoire des Français aux Antilles* », et son ouvrage fait autorité. Il est surtout unique pour la période de référence.

C'est en septembre 1610, à Calais où son père est médecin, qu'il voit le jour. Pourvu de solides études on est un peu étonné de le voir s'engager sur un vaisseau hollandais et courir les mers. Lassé des aventures maritimes, il se tourne vers l'armée. A 23 ans il participe au siège de Maestrich (1653) sous les ordres du Prince d'Orange. Mais la vie des camps ne satisfait pas davantage son idéal, il entre chez les dominicains et fait profession le 29 juin 1635: jour de la prise de possession de la Guadeloupe par les Français. Cinq ans plus tard on le désigne pour notre île.

Il n'y restera que six ans mais jouera un rôle de premier plan. Le voyage avait été long et pénible, nous l'avons dit en parlant du Père Nicolas de la

La vie au prieuré



Pour le nouvel an, l'abbé Frament célèbre la Messe et implore les bénédictions du Ciel pour tous les fidèles



Dimanche 7 janvier, le Père Hachard célèbre la messe en l'Eglise à Saint Nicolas du Chardonnet (Paris) où il retrouve quelques fidèles guadeloupéens, parmi lesquels notre chère Madame Grégoire, en convalescence.



Le 8 janvier, on découvre que frangipanier de l'école est à nouveau l'objet des soins attentifs de ces charmantes mais voraces petites bêtes appelées « chenilles rasta ».



Le 9 janvier à l'école Saint Dominique Savio, les élèves, les Pères et les institutrices partagent la traditionnelle galette des Rois.



Le prieuré, l'école et la chapelle font peau neuve en ce début d'année. Le karcher manié avec vigueur et patience par Alain Montheiu vient décaper efficacement la sacristie de la chapelle, la cour de l'école et celle du prieuré. Qu'il soit remercié pour son beau travail !



Mais les bâtiments ne sont pas les seuls à subir un dégratage intensif: les tampons de polissage entrent en action et viennent récurer brillamment l'orfèvrerie de l'école, qui supporte mal l'humidité et le climat de nos contrées...



Le 27 janvier, Mme Céline Edouard-Edouarzi rendait son âme à Dieu. Fidèle de longue date et dévouée à notre école déjà sous l'abbé Ortiz, après une carrière dans l'Education Nationale, membre actif de la chorale pendant des années, elle y remontait dès que l'occasion se présentait. Fille de Marie, elle fut dévote à la Vierge et s'en alla un samedi. Enfin, ses derniers jours furent l'occasion de penser à conduire le prêtre auprès de quelques malades qu'elle affectionnait. Elle n'a malheureusement pas eu le temps de recevoir les derniers sacrements, mais nous espérons que sa Charité et sa dévotion mariale lui obtiendront miséricorde. Nous comptons sur votre générosité (680€) pour faire célébrer un trentain de messes (30 messes consécutives) pour le repos de son âme. RIP.

Avant le deux février, les santons retrouvent leur boîte jusqu'à l'année prochaine...



SAINT GABRIEL DE L'ADDOLORATA (1838-1862)

François Possenti est né le 1^{er} mars 1838 à Assise dans une famille de 13 enfants. Dès son enfance, le jeune professait une dévotion ardente envers la Sainte Vierge, dévotion qui lui avait été inspirée par les soins attentifs de sa mère qui est morte lorsqu'il avait 4 ans.

En 1856, François se trouvait au milieu d'une procession à la Vierge Marie et, dès qu'il eut porté les yeux sur l'image de la Vierge, il se sentit profondément ému. Il avait aperçu la Sainte Vierge le regarder avec une maternelle tendresse. Il l'avait entendue lui dire: « François, le monde n'est plus pour toi; il te faut entrer en religion. » Il entra donc à 18 ans chez les Passionnistes. Par amour pour la Sainte Vierge, il voulut s'appeler **Frère Gabriel de Notre-Dame des Sept-Douleurs**. Il y vécut saintement, puis y mourut en prédestiné le 27 février 1862 à Isola del Gran Sasso, âgé de 24 ans, après six ans seulement de vie religieuse.

La tendresse que Saint Gabriel avait pour la Sainte Vierge atteignait à une véhémence qu'on ne saurait exprimer. Son cœur était comme un brasier brûlant d'amour pour sa tendre Mère. Et si vive que fût sa dévotion mariale pendant qu'il vivait encore dans le monde, elle n'était, pourtant, que l'ombre, pour ainsi dire, de celle qu'il manifesta une fois devenu religieux.



Dès son noviciat, il s'appliqua constamment à une union intime avec sa Mère du Ciel. En **esprit de pénitence** et comme moyen d'écartier de lui tout ce qui aurait pu le détourner du souvenir constant de la Divine Vierge, Frère Gabriel pratiquait strictement **la modestie des yeux**. Après cinq ans de cette pratique, il en était arrivé à ne plus avoir de distractions pendant ses prières. Le jeune Saint s'était imposé un grand nombre de pratiques pieuses en l'honneur de Marie. L'une de ses plus chères dévotions était sa coutume d'offrir chaque jour à la bonne Mère un **bouquet de petites mortifications**, qu'il multipliait de façon étonnante. Il était également plein d'ardeur pour faire partager à tous sa dévotion envers Marie. Il voulait s'engager par vœu particulier à étendre le règne de Marie.

Son agonie ne fut qu'une douce extase. Quelques instants avant de rendre le dernier soupir, il demanda l'image de Notre-Dame des Sept-Douleurs. L'ayant reçue, il la couvrit d'abord de baisers, puis la plaça sur son cœur, où il la pressa fortement de ses deux mains jointes. Soudain, un céleste sourire épanouit son visage, et c'est dans cette attitude qu'il rendit son âme.

Il est fêté le 27 février. ♦

Père Challan Belval +

Pour joindre les pères : Père Michel FRAMENT: +596 696 07 62 55
97p.martinique@fsspx.fr Père Nicolas CHALLAN BELVAL: +596 696 77 00 78
www.laportelatine.org Père Tristan HACHARD: +596 696 01 62 52

Horaires habituels des offices aux Antilles - Guyane

Martinique - ☎ 05.96.70.04.67

Chapelle Notre-Dame de la Délivrande - 64, rue Moreau-de-Jonnès - 97 200 Fort-de-France

- ♦ **Dimanche :** 7h00 (messe basse)
9h00 (messe chantée)
- ♦ **En semaine :** 6h30 et 11h00 (+ 18h30 le mardi)
- ♦ **Exposition du Saint Sacrement :** jeudi à 7h15 (chapelet)
- ♦ **Confessions et permanence :** du lundi au samedi de **7h30 à 10h30**
- ♦ **Doctrine chrétienne :** mardi 20, 27 février de 17h45 à 18h15
- ♦ **Catéchismes :** mercredi 28 février de 14h45 à 16h30
- ☞ **Patronage :** - de 14h30 à 17h30 au prieuré
- ☞ **Amis de S. Jean Bosco :** -
- ☞ **MCF :** dimanche 25 février (RDV à midi au prieuré)

Guadeloupe - ☎ 06.90.12.80.93

Chapelle Notre-Dame de Guadeloupe - 5, quai Lardenoy - 97 110 Pointe-à-Pitre

- ♦ **Dimanche :** 8h30 (messe chantée)
- ♦ **En semaine :** **vendredi** à 18h00 ; **samedi** à 6h30 ; **lundi** à 6h30
- ♦ **Exposition du Saint Sacrement :** samedi à 7h15 (chapelet)
- ♦ **Confessions :** vendredi 17h30 ; avant ou après chaque messe
- ♦ **Permanence :** samedi de **8h30 à 12h00** ; lundi de **8h00 à 12h00**
- ♦ **Doctrine chrétienne :** vendredi 23 février de 17h00 à 17h30
- ♦ **Catéchismes :** samedi 24 février de 14h30 à 16h00

Guyane - ☎ 06.96.79.57.88

- ♦ **Prochain passage :** du **24 février au 4 mars 2018** (se renseigner)
- ♦ **Confessions :** durant l'heure qui précède chaque messe

POUR AIDER VOTRE PRIEURE A VIVRE

CHEQUE à l'ordre de "FSSPX" (reçu fiscal sur demande vous donnant droit à une **réduction d'impôt de 66%**. Exemple : un don de 200€ vous donne droit à une réduction d'impôt de 132€ et vous coûte réellement 68€.

VIREMENT sur notre compte à La Banque Postale (virement automatique possible)
IBAN FR10 2004 1010 2000 1151 0X01 729 BIC PSSTFRPPDF

Les prêtres vous assurent de leurs prières reconnaissantes et de leur dévouement sacerdotal et vous informent qu'une **messe mensuelle est célébrée aux intentions des bienfaiteurs et des bénévoles du Prieuré. MERCI pour votre générosité !**